



CmaCarte / SDIS

Réunion 03/06/2026

Obligations des collectivités

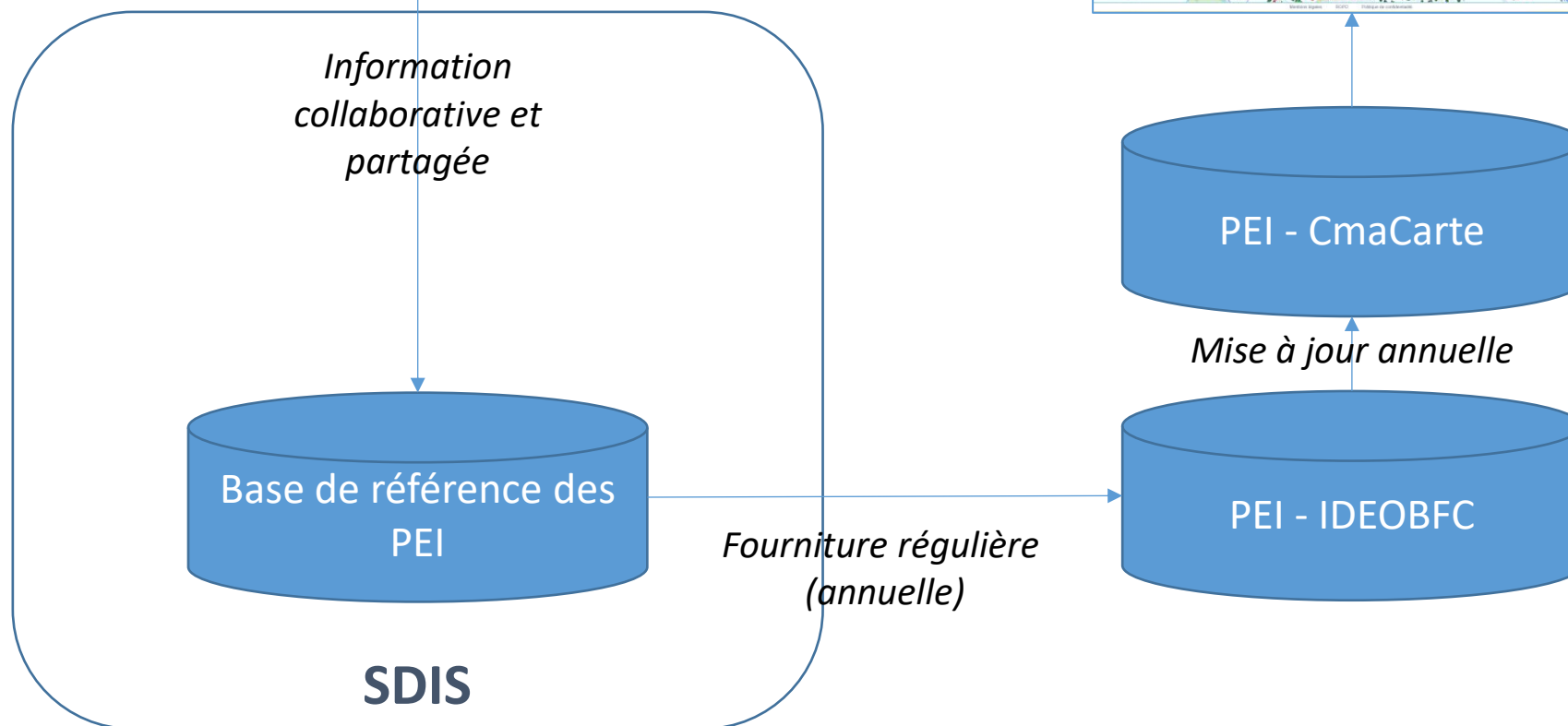
le maire doit fournir l'eau, le SDIS doit éteindre le feu.

- | | |
|---|-----------------------|
| • identifier les risques à défendre sur son territoire ; | CmaCarte |
| • mettre à disposition des points d'eau incendie | -> REMOcRA / CmaCarte |
| • créer, entretenir et renouveler ces équipements | -> REMOcRA / CmaCarte |
| • assurer les contrôles techniques périodiques (débit, pression, disponibilité) | -> REMOcRA / CmaCarte |
| • tenir à jour l'inventaire des points d'eau incendie | REMOcRA / CmaCarte |
| • prendre un arrêté communal de DECI recensant les points d'eau incendie | CmaCarte |
| • informer le SDIS des créations, suppressions ou indisponibilités des points d'eau | REMOcRA |
| • Etablir un schéma communal | -> CmaCarte |

Deux logiciels sur une même problématique pour les communes

Un besoin indispensable au-delà des outils => **Partager une base de données de PEI**

Lien REMOcRA et CmaCarte avec les PEI



Départements utilisateurs de REMOcRA

- Positionner REMOCra comme **application maitre pour la DECI** et s'appuyer sur des API de CmaCarte
- Utiliser CmaCarte pour ses **seules fonctions spécifiques** : l'arrêté et la simulation de PEI

Evolutions nécessaires

CmaCarte

- Mettre à jour automatiquement la base PEI à partir d'un dépôt SDIS/REMOcRA accessible
- Ouvrir un flux cartographique usages, risque et couverture
- Interdire la création et la mise à jour d'informations PEI

REMOcRA

- Déposer quotidiennement une version de base PEI
- Accéder au services cartographiques de CmaCarte (usages, risques, couvertures) en consultation

Départements non utilisateurs de REMOcRA

- Utiliser la plateforme ARNia IDEOBFC pour maintenir très régulièrement une base de référence des PEI
- Utiliser pleinement CmaCarte avec ses outils de renseignement d'informations PEI par les communes
- Mettre en place un mécanisme de retour des informations communales des PEI vers les SDIS

Evolutions nécessaires

ARNia - SDIS

- Mettre en place un mécanisme de publication régulière des bases PEI

CmaCarte

- Implémenter le mécanisme de mise à jour régulière de manière automatique
- Fournir régulièrement (fréquence AD) les informations de création/contrôle de PEI vers les SDIS

Partage des informations sur les ERP

CmaCarte ne connaît les ERP qu'à partir des informations fournies par la BDTOPO (en partie) et par les communes
Comment établir une base commune d'ERP (à la manière des PEI) ?

The screenshot displays the CmaCarte web application interface. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher un lieu" and a "Géolocalisez-moi" button. To the right of the search bar are buttons for "CmaCarte", "DECI", and "ADMIN". Further right is a location dropdown set to "Venarey-les-" and a "Déconnexion" button. The main map area shows a detailed view of Venarey-les-Laumes, with various buildings and landmarks labeled. A legend on the left side of the map, titled "ERP", lists the following categories with corresponding color-coded squares:

- Usage à déterminer (white square)
- Hébergement (pink square)
- Commerces et activités de service (blue square)
- Equipements d'intérêt collectif (orange square)
- Activités secondaires et tertiaires (grey square)
- Autres (purple square)
- multi-usages (blue and purple patterned square)

On the right side of the map, there is a vertical toolbar with icons for zooming, panning, and other map functions. Below the toolbar, there are several toggle switches for map layers:

- Usage des bâtiments (checked)
- ERP (checked)
- ICPE (unchecked)
- Validation des bâtiments (unchecked)
- Annotations (unchecked)

At the bottom of the interface, there are links for "Mentions légales", "RGPD", and "Politique de confidentialité". A small inset map in the bottom left corner shows the location of Venarey-les-Laumes within the region. The bottom right corner includes a link to "retrouvez nos tutoriels sous ce lien" and a copyright notice for "OpenStreetMap contributors".

Accès des informations de CmaCarte pour les SDIS

Ouverture de flux WMS vers les SIG des SDIS ?

